PHI8121 Séminaire d'auteurs : Emmanuel Kant
Automne 2015
Professeur Marc Djaballah

PLAN DE COURS

Horaire : mardi 18h-21h
Salle : W-5305
Professeur Marc Djaballah
djaballah.marc@gmail.com
514.987.3000, poste 4910
Bureau : W-5240

CONTENU DU COURS

Titre : « Emmanuel Kant »

Le cours se prêtera à l'étude de la pensée de Kant (1724-1804) à partir de la perspective de la 3e de ses grandes Critiques, la *Critique du Jugement* (1790). On y trouve entre autre ses principales discussions au sujet de l'esthétique et de la téléologie. L'ouvrage souffre - injustement à nous yeux - d'une moindre attention que les deux autres *Critiques*. Son importance pour une compréhension de la pensée kantienne et de sa contribution, tant à l'histoire de la philosophie, qu'à la pensée contemporaine, ne peut être exagérée. Du côté de l'esthétique et la philosophique de l'art, Kant est une référence incontournable, probablement hors pair. Au niveau de ses considérations sur la téléologie, bien que plus discrète qu'en esthétique, sa marque est loin d'être négligeable, et ce n'est que récemment qu'on découvre l'ampleur de sa pertinence pour la philosophie de la biologie.

Suite à une mise en scène de la problématique du texte par le biais de la lecture de textes choisis de la philosophie théorique et de la philosophie pratique de Kant, nous procéderons l'examen

intégral de la *Critique du Jugement*. Ceci nous permettra de mettre en jeu les grandes lignes de la pensée critique de Kant à l'aune des problèmes et des thèmes élaborés dans l'ouvrage en question. Cette démarche fournira l'occasion non seulement pour une reconsidération de la critique de Kant dans son ensemble et plus particulièrement pour une interrogation du rôle de l'esthétique et de la téléologie dans cette pensée (par rapport notamment à ce qui touche à la nature et à la moralité), ou pour une mise au point de ce qu'on en a à apprendre dans le contexte des champs de recherche contemporains qui en sont atteints, mais pour une réflexion sur les liens entre l'expérience de l'art, l'expérience de la nature et l'expérience intersubjective, et nos façons de les théoriser. La dimension de la critique kantienne en question pourra ainsi ressourcer une interrogation sur la structure de l'expérience interhumaine qui récuse la dichotomie entre le « culturel » et le « naturel », projet vieux de deux siècles, mais loin d'être achevé.

Les objectifs du séminaire sont d'acquérir une compréhension solide de la pensée kantienne à partir de la perspective de la Critique de la faculté de juger, et de commencer à en tirer les conséquences philosophiques, plus spécifiquement en fonction des implications pour notre conception du rapport entre les aspects esthétiques et matériaux de l'être humain. Le séminaire agencera des expositions du professeur, des présentations étudiantes et de la discussion parmi les participants.

N.B. Une certaine connaissance préalable de la pensée de Kant sera exigée pour la participation au séminaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

25% Participation au séminaire (incluant obligatoirement la soumission par écrit (par courriel) de 9 problèmes/questions concernant le texte à lire pour la semaine en question, d'une longueur d'un paragraphe, à midi le jour du séminaire au plus tard)

15% Présentation orale

60% Travail de recherche (à remettre par courriel le 22 décembre; une proposition de sujet de travail à remettre le 1e décembre)

Dans chaque cas, l'évaluation sera faite sur la base de la compréhension des textes, de leur forme, leurs objectifs et leurs enjeux. La précision et la cohérence de la pensée seront particulièrement valorisées.

TEXTES OBLIGATOIRES

Fondements de la métaphysique des mœurs
Critique de la faculté de juger
Extraits de la *Critique de la raison pure* (distribué)

PLAN

1. 8 septembre - Introduction générale. Spécificités à propos la démarche du séminaire.

2. 15 septembre - *Critique de la raison pure* (extraits)

3. 22 septembre - *Critique de la raison pure* (extraits)

4. 29 septembre - *Critique de la raison pure* (extraits)

5. 6 octobre - *Fondements de la métaphysique des mœurs*

6. 13 octobre - 1e Intro à la *Critique de la faculté de juger*

7. 20 octobre - 1e Intro (cont.), préf., & intro. à CFJ

8. 27 octobre - Semaine de lecture

9. 3 novembre - CFJ 1-22 + définition & remarque

10. 10 novembre - CFJ 23-9 + remarque

11. 17 novembre - CFJ 30-42

12. 24 novembre - CFJ 43-60

13. 1 décembre - CFJ Analytique & Dialectique de la CFT (61-78)

14. 8 décembre - CFJ Méthodologie de la CFT (79-86)

15. 15 décembre - Méthodologie de la CFT (87-91) & conclusion du séminaire.

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Les textes précédés d'astérisque sont disponibles en version numérique par le biais de la bibliothèque de l'UQAM

Textes de Kant

Critique de la faculté de juger, trad. par de Launey, Vaysse, et Ladmiral, Paris, Gallimard (Folio essais), 1985.

Critique de la faculté de juger, trad. par A. Renault, GF Flammarion, 1990.

Critique de la faculté de juger, trad. par A. Philonenko, Paris, Vrin, 1993.

Oeuvres philosophiques, 3 vols., Paris, Gallimard (la Pléiade), 1985.

**Gesammelte Schriften (Akademie-Ausgabe), I-XXIII.*

Ouvrages d'introduction à la pensée de Kant

Alquié, F., *Critique kantienne de la métaphysique*. Paris, PUF, 1968.

Deleuze, G., *La philosophie critique de Kant*, Paris, PUF, 1963 (4e éd. 2011).

*Guyer, P., *Kant*, Routledge, 2006.

Rivelaygue, J., *Leçons de métaphysique allemande*, vol. 2, Paris, Grasset, 1992.

Vaysse, J.M & Benoist, J. (eds.), *Kant*, Paris, Cerf, 2008.

Ouvrages de références

Eisler, R., *Kant-Lexicon*, trad. A.-D. Balmès & P. Osmo, Paris, Gallimard, 2011.

Holzhey, H. & Mudroch, V., *Historical Dictionary of Kant and Kantianism*, Scarecrow Press, 2005.

Autres ouvrages

*Allison, H., *Kant's Theory of Taste*, Cambridge: Cambridge University Press, 2001.

Americks, K., *Kant's Eliptical Path*, Oxford: Oxford UP, 2012.
-- *Interpreting Kant's Critiques*, Oxford: Oxford UP, 2003.

Arendt, H., *Juger. Sur la philosophie politique de Kant*, Paris, Seuil, 2003.

Berg, H., *Kant on Proper Science*, Springer, 2013.

Bernstein, J. M., *The Fate of Art: Aesthetic Alienation from Kant to Derrida and Adorno*, University Park: Pennsylvania State University Press, 1992.

Bird, G. (ed.), *A Companion to* Kant, Blackwell, 2006.

Bouton C. (sous la dir.), *Kant, l'année 1790. La Critique de la faculte de juger*, Paris, Vrin, 2008.

Bowie, A., *Aesthetics and subjectivity from Kant to Nietzsche*, Manchester UP, 1990.

*Brankel, J., *Kant et la faculté de juger*, L'Harmattan, 2004.

Cavell, S., « Aesthetic Problems of Modern Philosophy », In *Must We Mean What We Say? A Book of Essays*. Cambridge: Cambridge University Press, 1976.

Cassirer, H.W., *A Commentary on Kant's Critique of Judgment*, London, Methuen & Co.,1938.

Cohen, A., *Kant and the Human Sciences: Biology, Anthropology and History*, Palgrave Macmillan, 2009.

Cohen, T. & Guyer, P. (eds.), *Essays in Kant's Aesthetics*, Chicago: University of Chicago Press, 1982.

COLLECTIF, *Revue Internationale de Philosophie* 175 & 176. *Kant, Critique du Jugement*, 1990.

Deleuze, G., « L'idée de genèse dans l'esthétique de Kant » in *Ile déserte*, Paris, éds. de Minuit, 2002, 79-101.

Derrida, J., *La vérité en peinture*, Paris, Flammarion, 1978.
- « Economimesis », in *Mimesis des articulations*, Paris, Aubier-Flammarion, 1975.

*Djaballah, M., *Kant, Foucault, and Forms of Experience*, Routledge, 2008/2012.

Dumouchel, *Kant et la genèse de la subjectivité*, Paris, Vrin, 2000.

Ferry, L., *Homo Aestheticus. L'invention du gout à l'âge démocratique*, Paris, Grasset, 1990.

Gadamer, H.G., *Verité et méthode*, Paris, Seuil, 1996.

Ginsborg, H., *The Role of Taste in Kant's Theory of Cognition*, New York: Garland, 1990.
- *The Normativity of Nature. Essays on Kant's* Critique of Judgement, *Oxford UP, 2014*.
- « Qu'est-ce que la faculté de juger ? »
https://philosophy.berkeley.edu/file/120/QFJ_Nov06_with_info.pdf.

Guillermit, L., *L'élucidation critique du jugement de goût selon Kant*, CNRS éditions, 2000.

Gasché, R., *The Idea of Form*, Stanford UP, 2003.

Goy I. & Watkins, E. (Eds.), *Kant's Theory of Biology*, De Gryter, 2014.

Guyer, P., *Kant and the Claims of Taste*, Cambridge: Cambridge University Press, 1997.
- *Kant and the Experience of Freedom*, Cambridge: Cambridge University Press, 1996.
- *Value of Beauty: Historical Essays in Aesthetics*, Cambridge: Cambridge UP, 2005.

Guyer (ed.). *The Cambridge Companion to Kant*, Cambridge UP, 1992.
- *The Cambridge Companion to Kant and Modern Philosophy*, Cambridge: Cambridge UP, 2006.
- *Kant's Critique of the Power of Judgment: Critical Essays*, Rowman and Littlefield, 2003.

Heidemann, D.H. (ed.), *Kant Yearbook. Teleology*, 2009.

Henrich, D., *Aesthetic Judgment and the Moral Image of the World. Studies in Kant*, Stanford, Calif.: Stanford University Press, 1992.
- *The Unity of Reason: Essays on Kant's Philosophy*, ed. Richard Velkley, tr. Jeffrey Edwards, Cambridge, MA: Harvard University Press, 1994.

Huneman, P., *Métaphysique et biologie : Kant et la constitution du concept d'organisme*, Ed. Kimé, 2008.

Huneman, P. (dir.), *Understanding Purpose: Kant and the Philosophy of Biology*, University of Rochester Press, 2007.

*Kneller, J., *Kant and the Power of Imagination*, Cambrige UP, 2009.

Kuehn, M., *Kant*, *A biography*, Cambridge: Cambridge UP, 2001.

*Kukla, R. (ed.), *Aesthetics and Cognition in Kant's Critical Philosophy*, Cambridge UP, 2006.

*Lafaye, C.G., *Kant. Logique du jugement esthétique*, L'Harmattan, 2004.

Lebrun, G., *Kant et la fin de la métaphysique. Essai sur la "Critique de la faculté de Juger"* , Paris: Librairie Armand Colin, 1970.

Longenesse, B., *Kant et le Pouvoir de Juger, PUF, 1993.*
-- *Kant on the humain standpoint, Cambridge,* 2005.

Lyotard, J.-F., *Leçons sur l'analytique du sublime : Kant, Critique de la faculté de juger, 23-29*, Galilée, 1991.

Lyotard, J.-F. (sous la dir.), *La faculté de juger*, Paris, Ed. de Minuit, 1985.

Makkreel, R., *Imagination and Interpretation in Kant: The Hermeneutical Import of the Critique of Judgment*, Chicago: University of Chicago Press, 1990.

Matthews, P.M., *The Significance of Beauty: Kant on Feeling and the System of the Mind*, Springer, 2014.

McLaughlin, P. *Kant's Critique of Teleology in Biological Explanation: Antinomy and Teleology*, Lewistown, NY: Mellen, 1990.

Philonenko, *Commentaire sur la critique de la faculté de juger*, Paris, Vrin, 2010.
- *L'oeuvre de Kant*, 2 vols. Paris, Vrin, 1972 (5e éd. 2007).

Pippin, R., « The Significance of Taste: Kant, Aesthetic, and Reflective Judgement », *Journal of the History of Philosophy* 34 (1996), 549–69.

Robinson, H. (ed.), *System and Teleology in Kant's Critique of Judgment: Spindel Conference 1991. Southern Journal of Philosophy*, volume 30, supplement.

Sallis, J., *Spacings—Of Reason and Imagination. In Texts of Kant, Fichte, Hegel, University of Chicago Press, 1*987.

Schaper, E., *Studies in Kant's Aesthetics*, Edinburgh: Edinburgh University Press, 1979.

Stiegler, B., *Kant et la biologie*, Paris, PUF, 2001.

*Wenzel, H., *An Introduction to Kant's Aesthetics : Core Concepts and Problems*, Blackwell, 2005.

*Wicks, R., *Kant on Judgment*, Routledge, 2007.

Zammito, J., *The Genesis of Kant's Critique of Judgment*, Chicago: University of Chicago Press, 1992.

-- * « Teleology then and now: The question of Kant's relevance for contemporary controversies over function in biology », *Stud. Hist. Phil. Biol. & Biomed. Sci.* 37 (2006) 748–770.

Zuckert, R., *Kant on Beauty and Biology: An Interpretation of the Critique of Judgment*, Cambridge: Cambridge University Press, 2007.

Politique no 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.
La Politique16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :
1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.
Pour plus d'information :
http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

PLAGIAT
Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : http://r18.uqam.ca/la-reglementation.html